ONU programme pour l'environnement

Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

CMS

58e Réunion du Comité permanent

Campo Grande, Brésil, 29 mars 2026

UNEP/CMS/StC58/Rapport

RAPPORT DE LA RÉUNION

I. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET QUESTIONS D'ORGANISATION

POINT 1. REMARQUES D'OUVERTURE ET PRÉSENTATIONS

1. Mme Amy Fraenkel, Secrétaire exécutive de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS), ouvre la 58e réunion du Comité permanent (StC58) en indiquant qu'elle préside la première réunion du Comité permanent après la COP jusqu'à l'élection d'un Président. Elle félicite les membres du Comité permanent nouvellement élus, dont beaucoup y siègent pour la première fois. Elle fait observer que seuls quatre membres étaient éligibles à un second mandat.

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. Le StC58 adopte *l'ordre du jour provisoire* présenté dans le document UNEP/CMS/StC58/Doc.2.1.

POINT 3. ÉLECTION DES FONCTIONNAIRES À LA PRÉSIDENCE ET À LA VICE-PRÉSIDENCE DU COMITÉ PERMANENT POUR LA PÉRIODE 2026-2029

3. Le Comité permanent procède à l'élection du Président et du Vice-Président pour la période 2026-2029. Le Royaume-Uni fait part de son souhait de conserver la présidence du Comité permanent, une proposition que le Zimbabwe, les îles Cook, le Maroc, la Belgique, le Monténégro et l'Ouganda soutiennent.

4. Le Royaume-Uni est élu pour continuer à assumer la présidence du Comité permanent.

5. Le Costa Rica propose d'assumer la vice-présidence, une proposition soutenue par le Brésil.

6. Le Costa Rica est élu pour assumer la vice-présidence.

POINT 4. ÉLECTION DES MEMBRES ET DU PRÉSIDENT DU SOUS-COMITÉ DES FINANCES ET DU BUDGET

7. Il est noté qu'un représentant de chaque région siégera au sous-comité des finances et du budget. Le Zimbabwe recommande l'Ouganda pour représenter l'Afrique, le Brésil se propose de représenter l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale et les Caraïbes, l'Australie recommande les îles Cook pour l'Océanie, et l'Inde se propose de représenter l'Asie. Le Royaume-Uni fait observer qu'il reste disponible pour siéger au sein du sous-comité.

8. Mme Fraenkel souligne l'importance d'élire un Président du sous-comité, étant donné que, selon la résolution budgétaire adoptée par la COP15 de la CMS, certaines consultations doivent avoir lieu avec le Président du sous-comité des finances et du budget.

9. Les Îles Cook se proposent d'assurer la présidence du sous-comité. Les membres du sous-comité des finances et du budget élisent les Îles Cook à la présidence.

POINT 5. ÉTABLISSEMENT DE GROUPES DE TRAVAIL INTERSESSIONS DU COMITÉ PERMANENT

10. Le Comité permanent envisage la création d'un groupe de travail intersessions sur la révision du format de rapport national afin de faire avancer les travaux et d'assurer la soumission à la 59e réunion du Comité permanent. Le Comité permanent accepte la création de ce groupe de travail afin de contribuer davantage à l'élaboration du modèle par le Secrétariat, en vue de son examen et de son adoption par la 59e réunion du Comité permanent. Il est convenu que le Secrétariat contactera les membres du Comité permanent en ce qui concerne la suite du processus.

11. Le Brésil propose de créer un groupe de travail pour soutenir la mise en œuvre de la décision relative à la mobilisation des ressources et de préparer des livrables connexes dans la période intersessions et pour examen par la COP16. Il précise par ailleurs qu'il dispose d'une ébauche du projet de mandat. Le Zimbabwe soutient cette approche.

12. Le Costa Rica apporte son soutien à la proposition d'établir un groupe de travail sur le rapport relatif à la mobilisation des ressources afin de tirer parti des actions discutées et convenues lors de la COP15. Le Royaume-Uni se dit en faveur de la création d'un groupe de travail, mais estime que la meilleure façon de procéder consistera en des échanges de correspondances par voie électronique afin de préciser le mandat du groupe de travail. Les Îles Cook soutiennent la proposition du Royaume-Uni.

13. Le Comité permanent convient de créer un groupe de travail intersessions afin de soutenir la mise en œuvre des décisions 15.4 et 15.5 relatives à la stratégie de mobilisation des ressources et de communiquer par voie électronique pour parachever le mandat.

POINT 6. DATES ET LIEU DE LA 59E SESSION DU COMITÉ PERMANENT

14. Le Secrétariat propose que la 59e réunion du Comité permanent se tienne en mars ou en avril 2027 ; les détails seront communiqués ultérieurement.

POINT 7. DIVERS

15. Aucune autre question n'a été portée à l'attention du Comité permanent.

POINT 8. OBSERVATIONS FINALES

16. Le Brésil déclare qu'il s'agit véritablement d'une COP « réussie ». Le Zimbabwe exprime sa profonde gratitude à Mme Fraenkel et félicite le Royaume-Uni pour son élection à la présidence du Comité permanent. Le Royaume-Uni remercie également Mme Fraenkel.

17. La séance est levée à 16 h 06.